

**FORMATION**  
**SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**  
**INITIALE ACTEUR SST**



**Public :**

La formation s'adresse aux salariés, indépendants, ou toute personne souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'accident de travail et contribuer à la prévention des risques professionnels.

**Prérequis :**

Aucun

**Objectif :**

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail ».

**Durée :** 2 jours (14h).

**Contenu :**

Enseignements théoriques :

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de malaise
  - La victime se plaint de brûlure
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas mais elle respire
  - La victime ne répond pas et ne respire pas

Enseignements pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas.
- Mises en situation d'accidents du travail simulés.



### Mode de validation :

Un certificat d'acteur sauveteur secouriste du travail est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives. Pour conserver sa certification, l'acteur sauveteur secouriste du travail doit participer à une formation de « maintien et d'actualisation des compétences » d'une durée de 7h (1j) par période de 24 mois.

### Modalités de la formation :

- Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours.
- Effectif : Minimum 4 participants et maximum 10.

### Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur SST certifié par le réseau prévention.

<b>PROGRAMME DE FORMATION</b> <b>ACTEUR SST</b>
--

Jour 1	
<b>9h00 - 12h30</b>	Ouverture Présentation générale et rôle de l'acteur SST Contribuer à la prévention des risques professionnels Protéger face à une situation d'accident
<b>13h30 - 17h00</b>	Examiner la victime Alerter les secours Secourir la victime de manière appropriée
Jour 2	
<b>9h00 - 12h30</b>	Secourir la victime de manière appropriée (suite)
<b>13h30 - 17h00</b>	Retour d'expérience et prévention collective Évaluation des acquis et certification Bilan de fin de formation